

DU Cinq Mars an mil huit cent quarante-sept, à huit heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Gloire Marie Anne,
 né à la Garde le quatre à six
 heures du matin fil de Joseph André Nelson
 profession de cultivateur âgé de vingt ans, domicilié
 à la Garde et de Maria Anne Elodie épouse
 âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, Nousis.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit père Joseph Nelson, pour
 l'enfant âgé de quatre ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Garde.

Premier témoin, Emmanuel Pierre Vitton âgé de soixante ans,
 profession de paragiste, domicilié à la Garde.

Second témoin, Joseph Charles Lott âgé de soixante ans,
 profession de marchand de vin domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph Étienne Brun, maire de la
 Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 avec moi à l'exception du déclarant qui a refusé de le faire.

Vitton Lott Jh Brun

DU Neuf Mars an mil huit cent quarante-sept, à huit heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Joseph Antoine Rouvier,
 né à la Garde le sept du courant à six
 heures du matin fil de Jean Louis Rouvier,
 profession de cultivateur âgé de quarante ans, domicilié
 à la Garde et de Maries Noémie épouse
 âgée de quatre ans, domiciliée à la Garde, Nousis.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit père Jean Louis Rouvier, pour
 l'enfant âgé de quatre ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Garde.

Premier témoin, Joseph Antoine Allard âgé de soixante ans,
 profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

Second témoin, Jean Antoine Guion âgé de soixante ans,
 profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph Étienne Brun, maire de la
 Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 avec moi.

Jh Brun

DU Neuf Mars an mil huit cent quarante-sept, à huit heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Auguste François Marins Jourdan,
 né à la Garde le quatre à six
 heures du matin fil de Joseph Marie Hyacinthe Jourdan,
 profession de cultivateur âgé de soixante ans, domicilié
 à la Garde et de Cécile Josephine Allouis,
 âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, Nousis.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit père Joseph Marie Hyacinthe Jourdan, pour
 l'enfant âgé de soixante ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Garde.

Premier témoin, Auguste Frédéric Jourdan âgé de vingt ans,
 profession de colporteur, domicilié à la Garde.

Second témoin, Jean Baptiste Frédéric épouse Semere âgé de vingt ans,
 profession de suppléant de vitz domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph Étienne Brun, maire de la
 Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 avec moi à l'exception du déclarant qui a refusé de le faire.

pour l'enfant Semere Jh Brun

DU Neuf Mars an mil huit cent quarante-sept, à huit heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Édithes Emile Vidal,
 née à la Garde le neuf du courant à six
 heures du matin fille de Vincent André Vidal,
 profession de ca. brigadier de bureau âgé de cinquante ans, domicilié
 à la Garde et de Marguerite José Bernard,
 âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, Nousis.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit père Vincent André Vidal, pour
 l'enfant âgé de cinquante ans, profession de ca. brigadier de bureau,
 domicilié à la Garde.

Premier témoin, Henri Vidal âgé de quarante ans,
 profession de domestique, domicilié à la Garde.

Second témoin, Emmanuel Pierre Vitton âgé de soixante ans,
 profession de paragiste, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph Étienne Brun, maire de la
 Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 avec moi.

Vidal Vitton Jh Brun